

HISTOIRE

Verdun et la mémoire de la bataille

Conception :
Salem Tlemsani
(enseignant-formateur,
Académie
de Toulouse),
avec la collaboration
de La Cinémathèque
de Toulouse.

CLASSE	CAP
SUJET D'ÉTUDE	Guerres et conflits en Europe au XXème siècle.
STATUT	Situation «Verdun et la mémoire de la bataille : une prise de conscience européenne ?»
CAPACITÉS	On travaille essentiellement sur des documents iconographiques, les élèves apprennent à interpréter des représentations symboliques.
DÉROULEMENT	Après le visionnage du film ou de certaines de ses séquences, les élèves répondent aux questions du dossier. Ce travail peut être mené en classe ou en autonomie.
PLACE DANS LA SÉQUENCE	En début de séquence, cette première séance permet de comprendre comment la mémoire de la bataille de Verdun s'est fixée.

Verdun, visions d'Histoire Léon Poirier - 1928

Le film a été restauré par La Cinémathèque de Toulouse en 2006 et a été édité en DVD par Carlotta, en collaboration avec La Cinémathèque de Toulouse ¹.

Scénario de la séance :

- Étape 1 : découverte.

La page 1 du dossier de l'élève annonce que le film de Léon Poirier va être le principal document de cette séance. Le texte proposé est le début du synopsis, provenant du manuel de publicité destiné aux exploitants des salles de cinéma. Il indique d'emblée qu'il s'agit d'une superproduction, au discours résolument pacifiste.

En 1928, ce film répond à un besoin en France : avoir des images des batailles pour en fixer le souvenir. Il était impossible de filmer les combats pendant le conflit, alors des cinéastes s'emploient à les reconstituer. Ainsi le premier objectif de Léon Poirier est de refaire vivre l'expérience des combats de Verdun. Pour cela il a recours aux récits d'anciens combattants, mais aussi aux anciens combattants eux-mêmes et aux généraux pour rejouer ces scènes. Par ailleurs, de façon extrêmement habile le réalisateur intègre des cartes animées et des documents d'archives : films des armées, notes et communiqués officiels, cartes d'état-major... (cf les 10 premières minutes du chapitre 2). Cette oeuvre se veut donc réaliste mais aussi pédagogique. Le tournage a lieu à Verdun. Le paysage a gardé les traces de la bataille avec notamment les sols constellés de trous d'obus (cf les 7 premières minutes du chapitre 15). Les réalisateurs de documentaires sur la Première Guerre mondiale se sont beaucoup servi des images de *Verdun, visions d'Histoire*.

- Étape 2 : étude de la carte postale.

Verdun est la bataille emblématique de la Première Guerre mondiale. Quasiment toute l'armée française y a participé et elle a été remportée sans l'aide des Alliés. Cette carte donne au soldat la possibilité de clamer sa fierté d'avoir participé à cette bataille historique («J'y étais»). Le sentiment national et patriotique y sont fortement exprimés. Cette bataille a été d'autant plus glorieuse qu'il s'agissait de défendre le pays contre un assaut étranger, et non pas de conquérir le territoire d'une autre nation.

Ce document donne l'occasion de remobiliser des savoirs acquis en classe de 3ème. Il rassemble tous les symboles de la Première Guerre mondiale : le poilu, les barbelés, les casques à pointe, le canon... Il est ici opportun d'introduire les repères chronologiques de la bataille. Cette carte postale a été commercialisée alors que les combats de Verdun ne sont pas terminés. C'est dire à quel point très rapidement la défense de Verdun devient un symbole national. Le fort de Douaumont, position essentielle, ne sera définitivement repris que le 24 octobre 1916. On considère que Verdun est finalement sauvé le 19 décembre 1916, lorsque les Allemands sont repoussés sur leurs positions de départ.

- Étape 3 : étude d'une page du livre de Léon Poirier.

C'est l'une des premières pages de l'ouvrage publié lors de la sortie du film. Le récit de ce dernier est intégralement repris et illustré de nombreux photogrammes. La disposition des «figures» sur la page et le texte permettent de saisir la thèse de Léon Poirier sur les responsabilités de cette hécatombe, et par extension de la Grande Guerre elle-même. Les responsables sont les officiers de l'armée allemande et leur chef, l'empereur Guillaume II. Il s'agit d'ailleurs de la thèse officielle inscrite dans le Traité de Versailles ². Le peuple allemand, incarné par la figure du soldat dans le film, a été victime de la folie guerrière de Guillaume II et de ses hommes. Analyse réductrice mais qui prévaut dans les années 1920.

- Étape 4 : étude des photogrammes.

Tout en conservant un esprit patriotique, le film condamne la guerre. Ici les images proposées à l'étude sont certes fortes, mais elles n'en font pas pour autant un film démonstratif. Léon Poirier ne cherche pas à donner une vérité absolue sur les événements. De façon prudente il écrit une histoire de la bataille de Verdun comme il se faisait à cette époque, où le pacifisme est très largement dominant.

Apparaissent cependant deux nouveautés : on montre des soldats morts, chose totalement inenvisageable pendant la guerre, et le soldat allemand est mis au même niveau que le soldat français. L'esprit des accords de Locarno (1925) l'emporte, l'ennemi n'apparaît plus sous les traits caricaturaux de l'infâme barbare.

- Séance suivante :

Ainsi a-t-on étudié le processus par lequel la mémoire de la bataille s'est fixée dans les années 1920. Dans une deuxième séance, il convient d'étudier «la prise de conscience européenne», en montrant comment la bataille de Verdun est devenue un symbole des horreurs du XXe s. On étudiera notamment le discours du général de Gaulle en 1966 à l'ossuaire de Douaumont (cinquantenaire de la bataille), ainsi que la cérémonie commémorative du 22 septembre 1984, toujours à Douaumont, où les 70 ans du début de la Première Guerre mondiale ont été célébrés en présence de François Mitterrand et Helmut Kohl.

- Pour en savoir plus sur le film :

http://www.lacinemathequedetoulouse.com/system/photos/75/original/dossier_verdun_visions_histoire.pdf?1370511120

¹ Sur les droits à diffuser des vidéos en classe consulter ce document :

<http://eduscol.education.fr/numerique/textes/reglementaires/aspects-juridiques/droit-auteur/accords-sectoriels>

² Article 227- *Les puissances alliées et associées mettent en accusation publique Guillaume II de Hohenzollern, ex-empereur d'Allemagne, pour offense suprême contre la morale internationale et l'autorité sacrée des traités [...].*